

# Newsletter SBS

## Dans ce numéro

<a href="#">Conseil de SBS</a>	1
<a href="#">Nouveaux experts de SBS</a>	1
<a href="#">GT sur les normes &amp; brevets</a>	5
<a href="#">Nouvelle approche sectorielle</a>	6
<a href="#">Groupe de travail sur le Vademecum</a>	6
<a href="#">Groupe de travail des PME</a>	7
<a href="#">Webinaire de CEN-CENELEC</a>	7
<a href="#">CP &amp; Groupe Consultatif sur le construction</a>	7
<a href="#">Informations techniques</a>	8
<a href="#">Evènements à venir</a>	9

## Vocabulaire

* <b>OEN:</b>	Organisme Européen de Normalisation
* <b>ONN:</b>	Organisme National de Normalisation
* <b>TC:</b>	Comité Technique
* <b>WG:</b>	Groupe de travail (Working Group)
* <b>hEN:</b>	Norme Européenne Harmonisée

## Nouvelles du Comité de Direction de SBS : nouveaux experts et responsables de la normalisation

Le 3 février dernier, le Comité de Direction [SBS](#) s'est réuni pour la première fois de l'année, réunion lors de laquelle la nouvelle liste complète des experts SBS pour 2015 a été approuvée au nom de l'Assemblée Générale. Un accord Cinquante experts ont été consentis dont la plupart étaient déjà actifs depuis 2014.

En outre, le Comité de Direction a décidé d'accueillir un nouveau membre de l'équipe, David Pluskota, qui a commencé à travailler à SBS le 9 février dernier et qui contribuera aux missions et activités de SBS comme responsable de la normalisation.

Enfin, le Comité de Direction travaille sur différentes méthodes afin d'améliorer la communication interne et l'évaluation de la qualité des experts nommés ainsi qu'une stratégie de développement. L'admission de nouveaux membres potentiels fut aussi discutée, en particulier concernant les organisations des pays en voie d'adhésion et ceux de l'[AELE](#). Cette discussion fait écho à la modification des statuts, approuvées par le Comité de direction en décembre 2014, accueillant officiellement les pays de l'AELE et de l'EEE comme membres effectifs.

## SBS augmente sa représentation dans les Comités

### Lancement d'un nouvel appel à experts

En décembre 2014, l'Assemblée Générale a voté en faveur d'un nouvel appel à experts pour 2015 par le biais de la même méthodologie appliquée aux appels précédents. Dans ce contexte, le 2 décembre SBS a lancé un nouvel appel à experts ouvert jusqu'au 12 janvier

### Sélection de nouveaux experts et confirmation des experts déjà effectifs

Par sa politique volontariste, SBS continue à mieux répondre aux besoins des PME par la participation aux Comités Techniques. Les critères de sélection ont été votés et approuvés en 2014 et ensuite confirmés lors de l'Assemblée Générale en décembre. L'évaluation faite par la Commission

ad hoc s'est penché sur les 50 nouvelles candidatures ainsi sur l'évaluation des experts confirmés et actifs en 2014. Une pré-sélection finale a été soumise au comité de Direction pour confirmation, en effet l'Assemblée Générale avait donné sa procuration au Comité de Direction pour voter. En conséquence SBS sera présente dans 50 Comités Techniques en 2015, représentant ainsi 19 domaines différents dans lesquels les normes sont cruciales pour les PME.

Les secteurs couvrent une large variété d'activités économiques allant du Tourisme aux TIC, de l'industrie textile et de la chaussure aux produits cosmétiques et de la pyrotechnie à la machinerie. La majorité des Comités Techniques dans lesquels SBS est représenté s'occupent de construction et de matériaux au sens le plus large, indiquant le besoin et la volonté de normalisation dans ces domaines économiques. A ce titre, un nombre de Comités Techniques traite de manière plus spécifique de produits en bois tels que portes, fenêtres, volets et structures de bâtiments, matériel d'isolation ainsi que de questions spécifiques à la normalisation de la construction concernant la durabilité, les équipements de visserie, les installations en verre et électriques. La représentativité de SBS par ses experts nommés continuera dans les Comités Techniques d'autres secteurs tels que les produits cosmétiques, les dispositifs de protection respiratoire ou l'ameublement.

Grâce à la sélection de 19 nouveaux experts, SBS sera maintenant présent dans d'autres Comités Techniques, permettant ainsi à SBS non seulement d'être impliqué dans un plus grand nombre de Comités Techniques mais aussi de couvrir un éventail plus important de secteurs.

#### **Nouveaux experts: profiles et domaines**

- ◇ Parmi les nouveaux secteurs couverts, *Giacinto Giambellini* expert récemment nommé, technicien dans le domaine hydraulique et la plomberie dans les bâtiments industriels et privés, entrepreneur et Vice - Président de l'Association des Artisans de Bergame est en charge du secteur des déchets.
- ◇ Possédant une vaste expérience dans les équipes ayant travaillé sur des projets du [CEN](#) en lien avec la normalisation, des compétences en TIC et en techniques d'apprentissage, propriétaire de JG Consulting, *Jan Górecki* mettra à profit son savoir-faire au sein du Comité Technique sur les systèmes de transport intelligents.
- ◇ *Philippe Moretto* a plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la navigation internationale du système de satellites Galileo. Dans le cadre de ses trois ans d'expérience dans le domaine de normalisation, il a surtout travaillé au soutien des PME. A ce titre il participera aux travaux du Comité Technique sur la navigation et le positionnement de récepteurs en vue d'applications routières.
- ◇ Comme expert en intelligence artificielle, en cryptologie, en systèmes de sécurité d'informations digitaux résistants et ayant également une expérience dans le domaine des PME, *George Sharkov* participera aux travaux du Comité Technique d'[ETSI](#) TC sur les cyber -affaires.
- ◇ *Andrea Caccia* représentera SBS dans un Comité Technique d'[ETSI](#) plus spécifique sur les signatures et infrastructures électroniques. Il a travaillé dans la recherche et comme conseil et possède une grande expérience dans le domaine de la normalisation vu sa participation dans d'autre comités du [CEN](#) ainsi que dans des organes nationaux de Normalisation.
- ◇ Nommé comme expert dans le Comité sur l'identification automatique et les technologies de saisie de données, *Panos Dimitropoulos* mettra son expérience approfondie à profit dans le domaine du génie électrique et informatique et de la technologie des microsystemes. Il a travaillé dans la recherche et dans le secteur privé ces sept dernières années.
- ◇ La nomination de deux nouveaux experts dans le secteur des produits cosmétiques renforce la présence de SBS. *Aline Weber* – représentant [COSMED](#) (l'Association française pour les PME dans le domaine des produits cosmétiques) – suivra la normalisation de ces produits. Elle possède une grande expérience en produits pharmaceutiques, dans l'innovation en pro-

duits cosmétiques et en affaires règlementaires des produits de santé, notamment par le biais de participations à des Groupes de Travail au niveau national et européen.

- ◇ *Philippe Berodias* a été nommé comme expert en produits cosmétiques pour les Comités Techniques sur les bougies. Comme entrepreneur spécialisé dans la production de bougies parfumées et membre du comité de Direction de [COSMED](#). Il a une ample connaissance en lien avec des questions importantes de normalisation telle que l'analyse de la toxicité des bougies parfumées ainsi qu'avec des questions de normalisation relatives aux parfums d'ambiance.
- ◇ *Antonio Franceschini* a plus de 20 ans d'expérience dans l'Artisanat et les PME de par son travail avec de nombreuses associations PME italiennes. Il s'est spécialisé dans les questions relatives au textile, aux vêtements et à la chaussure, il a travaillé dans les questions de normalisation. Grâce à sa nomination comme expert dans le Comité Technique du [CEN](#) sur la chaussure, SBS sera en mesure d'étendre la représentation des intérêts PME à ce domaine.
- ◇ Élargissant les limites de l'équipement, *Mogens Kjeldal* participera au Comité Technique du CEN sur les exigences de sécurité pour les tracteurs et l'équipement agricole et forestier. Ayant été pendant plus de 30 ans conseiller technique chez [DM&E](#) (l'Organisation nationale Danoise représentant les entrepreneurs agricoles, ruraux et forestiers), il s'est penché surtout sur les questions techniques et règlementaires.
- ◇ *Franci Ceklin*, ingénieur civil de formation, a travaillé comme constructeur dans le passé et a acquis une importante expérience professionnelle dans le secteur public en travaillant au Ministère Slovène pour la planification de l'environnement et de l'espace et à l'Institut National Slovène pour l'Ingénierie Civile et de Construction. Il suivra les développements du Comité Technique du [CEN](#) sur les critères généraux pour les cheminées, élargissant ainsi l'implication de SBS dans la normalisation du secteur de la construction.
- ◇ Riche d'une solide expérience en constructions en bois ainsi qu'en efficacité énergétique des bâtiments, *Erich Reiner* participera aux travaux du Comité Technique sur la durabilité des travaux de constructions. Il a travaillé comme expert dans plusieurs organes de normalisation et a une expérience des PME de par son travail comme expert pour la [Chambre de Commerce d'Autriche](#).
- ◇ *Lutz Wiegand*, expert dans le domaine du verre en ingénierie civile, participera aux travaux du Comité Technique du [CEN](#) sur le verre dans la construction. Il a acquis une grande expérience professionnelle dans les organisations de normalisation nationale et européenne avec une attention particulière au verre.
- ◇ Détenteur d'un diplôme en ingénierie environnementale et d'une expérience liée aux pierres naturelles pour le marché de la construction, *Daniele Testori* suivra et contribuera au travail du Comité Technique du [CEN](#) sur les pierres naturelles. Il a également une expérience en matière de normalisation grâce à son travail dans les Comités Techniques [ISO](#).
- ◇ Comme travailleur qualifié en métaux, avec une grande expérience dans une entreprise familiale de construction métallique, *Corsin Roffler* a une expertise importante à offrir au Comité Technique du CEN sur les exigences en matière d'évaluation de conformité des composants structurels. Depuis 2012 il est le Président du Comité Technique de l'Association du travail métallique professionnel de [l'Union Suisse du métal](#).
- ◇ Entrepreneur PME dans le domaine de la conservation, *Roberto Borgogno* a acquis une grande compétence dans la conservation d'objets d'art en bois, de sculpture polychrome et de peintures sur canevas. Il a acquis son expérience grâce à son travail pour la [Confédération Européenne de l'organisation des Conservateurs – Restaurateurs](#) et sera impliqué dans les travaux du Comité Technique sur la conservation de la propriété culturelle.
- ◇ Ingénieur de formation et Président Directeur Général de [l'Association Suisse pour les Entrepreneurs d'enveloppes pour bâtiments](#), *Nikos Karathanasis* a une connaissance dans les secteurs de conseil en affaires, de gestion d'informations et d'inspections techniques. A ce

titre il participera aux travaux du Comité Technique du [CEN](#) traitant de feuilles flexibles pour l'étanchéité.

- ◇ *Giulio Dall'Olio* a travaillé depuis 2007 comme expert dans le secteur des installations électriques d'immeubles. Il a acquis une grande expérience grâce à son travail dans les Comités Techniques au niveau national et européen et a travaillé dans le domaine de la normalisation de la santé et de la sécurité au travail relative à l'électricité. Il participera au Comité Technique du [CEN](#) qui traite des installations électriques et de la protection contre le choc électrique.
- ◇ Couvreur expérimenté, *Tobias Backhaus* sera responsable pour le Comité Technique du [CEN](#) sur la protection contre les chutes de hauteurs moyennes ce qui élargira le champ d'action de SBS dans la normalisation liée à la santé et à la sécurité au travail. Depuis 2014 Il a travaillé comme conseil technique pour les normes nationales dans ce domaine et aussi dans le secteur des normes pour l'étanchéité et pour les biens avoisinants.

### Liste complète des Comités Techniques approuvés

- \* Bougies
- \* Technologies AIDC
- \* Outils manuels à charge explosive - Sécurité – Pistolets de scellement et de marquage à charge explosive
- \* Cheminées – critères généraux
- \* Conservation de propriété culturelle
- \* Cosmétique – Terminologie
- \* Produits cosmétiques
- \* Cyber
- \* Design de fixations pour usage dans le béton
- \* Portes, fenêtres, volets, matériel de construction et murs rideaux
- \* Portes, fenêtres, volets, matériel de construction et murs rideaux – Industriels et commerciaux et portes de garages et portails
- \* Portes, fenêtres, volets, matériel de construction et murs rideaux – Fenêtres et portes
- \* Durabilité du bois et de produits à base de bois
- \* Installations électriques et protection contre le choc électrique
- \* Comité Technique Signatures et infrastructures électroniques
- \* Critères d'évaluation de la conformité de composants structurels
- \* Feuilles flexibles pour étanchéité
- \* Chaussure
- \* Ameublement
- \* Critères de sécurité générale pour les tracteurs et les équipements agricoles et forestiers
- \* Information géographique
- \* Verre dans la construction
- \* TIC
- \* Matériel d'isolation – Performance thermique In-situ de produits de construction, d'éléments et de structures de construction.
- \* Matériel d'isolation – Produits d'isolation réfléchissant
- \* Systèmes de Transports intelligents
- \* Ascenseurs
- \* Multiplexage
- \* Pierres Naturelles
- \* Professions pour les TIC

- \* Protection contre la chute de hauteurs
- \* Articles de Pyrotechnie - structure – autres articles pyrotechniques catégorie P1 et P2
- \* Dispositifs de protection respiratoire
- \* Véhicules routiers
- \* Produits de couverture de toitures pour pose en discontinue et produits pour murs
- \* Bois en rondins et bois scié
- \* Espace – Récepteurs de navigation et de positionnement en vue d'applications routières
- \* Eurocodes structuraux - Eurocode 5; Conception de structures en bois
- \* Durabilité des œuvres de construction
- \* Équipement de travail pour travaux provisoires
- \* Textiles – Lessive de produits textiles transformés – Système de contrôle de Bio-contamination
- \* Textiles et produits textiles – Etiquetage de laine très fine
- \* Structures en bois
- \* Structures en bois – raccords
- \* Tourisme et services référents
- \* Unification d'exigences dans le domaine de soudure de métaux
- \* Déchets
- \* Soudure et techniques connexes

#### **Accord de partenariat avec les organismes de Normalisation européens**

Grâce à l'accord de partenariat avec les trois organes européens de normalisation, les experts de SBS sont à présent opérationnels – avec droits d'accès et d'observateurs- dans les Comités Techniques repris ci-dessus.

## **Nomination par le Comité de Direction de SBS d'un candidat pour le groupe de travail sur les normes et brevets**

Lors de la dernière rencontre du Comité de Direction, Andrea Scalia ([Confartigianato](#)) a été élu pour représenter SBS dans le nouveau groupe de travail sur les normes et brevets créé suite à une consultation lancée par la Commission européenne. Répondant à cette consultation, SBS a exprimé son opinion concernant le caractère interdépendant entre les brevets et les normes, essentiel pour les PME.

Etant donné que les technologies brevetées sont de plus en plus fréquentes dans les industries complexes reposant essentiellement sur l'interopérabilité. Les normes sont un moyen de permettre un écosystème ouvert pour résoudre les défis techniques à l'avantage des grandes entreprises, des PME ainsi que des consommateurs. En effet, les technologies développées sur un système propriétaire non accessibles au travers de normes, représentent un risque de créer des monopoles technologiques, ce qui ralentit considérablement l'innovation et crée, pour les PME, des conditions de marché prohibitives. Mais désormais, grâce à la présence de M. Scalia dans le groupe de travail, SBS pourra notamment relayer l'intérêt des PME sur des questions concernant

- i) l'examen attentif de l'octroi de brevets et du traitement des droits de propriété intellectuelle,
- ii) la transparence des brevets en facilitant la coopération entre les organismes de normalisation et l'Office Européen des Brevets, ainsi que
- iii) le regroupement et la transmission de brevets en vue d' un cadre plus favorable aux PME.

## SBS adopte une approche plus sectorielle pour 2015

---

Lors de son programme de travail, SBS a tenu à se concentrer d'avantage qu'en 2014 sur les politiques sectorielles de normalisation. Plus spécifiquement, en appliquant cette approche sectorielle à part entière dans le programme de travail, SBS a décidé de concentrer ses activités au travers d'un chapitre spécifique sur deux des secteurs majeurs de la normalisation : la construction et le secteur des TIC. SBS vise donc à améliorer la contribution des PME des secteurs des TIC et de la construction dans les politiques et les aspects techniques traitant de la normalisation de ces secteurs, tout en gardant à l'esprit que la moitié des normes européennes harmonisées couvre les produits de construction et qu'une grande partie s'applique également au secteur des TIC .

En représentant les PME dans les principaux groupes de consultation sectorielle et Comités Techniques organisés par la Commission européenne, l'Organisation Européenne des certificats techniques ([EOTA](#)) et le Comité européen de normalisation, SBS veut agir pour faciliter l'application de la réglementation sur les produits de construction. En ce qui concerne le secteur des TIC, SBS souhaite aborder les questions d'une importance stratégique pour les PME, telles que l'interopérabilité et la neutralité technique, ainsi qu'un nouveau cadre de normalisation pour les droits de propriété intellectuelle.

## SBS participe à la première réunion du groupe de travail sur le Vademecum

---

Le groupe de travail sur le [Vademecum](#) s'est réuni, le 17 février dernier, pour travailler sur la méthodologie et sur les termes de leur mandat. Cette rencontre est une première étape essentielle dans la définition des activités éditoriales du groupe. En effet, le Vademecum servira de guide aux fonctionnaires européens, aux Etats membres, et aux parties prenantes de la normalisation, se penchant sur le rôle général et le processus d'adoption des demandes de normalisation et d'autre part, sur les exigences communes en vue de la rédaction de normes harmonisées.

Ce groupe de travail est présidé par la Commission Européenne et composé, en plus de cette dernière, par des représentants de l'[AELE](#), de certains Etats membres, des organisations européennes de normalisation, des organismes nationaux de normalisation et enfin, des organisations de l'Annexe III.

En 2014, la Commission Européenne a initié une discussion avec les parties prenantes sur la nouvelle ébauche du Vademecum. SBS y a participé activement en soutenant l'initiative mais aussi en contribuant par une prise de position. Trois ébauches du Vademecum sur la normalisation européenne furent ensuite présentées aux Etats membres lors des réunions du Comité de normalisation, les 25 novembre et 4 décembre. Le soutien des Etats Membres a conduit à une proposition de la Commission européenne à savoir créer un groupe de travail rédactionnel fin 2014.

Ces propositions débattent des exigences réglementaires (Réglementation (UE) n° 1025/2012), des principes de bases (tel que l'efficacité, la clarté et la transparence) et des préoccupations de l'industrie et de l'OEN :

- Pour plus de cohérence au sein de la Commission.
- En vue d'une meilleure coordination entre les acteurs de la normalisation européenne.
- Pour davantage d'efficacité, d'adéquation avec le marché et de rationalisation des procédures.

## **SBS contribue à la première réunion du groupe de travail des PME sur la communication concernant les organisations professionnelles**

---

Cette première réunion du groupe de travail PME a eu lieu le 4 décembre et concernait son groupe de Travail 1 connexe à la communication destinée aux PME . Les organisations nationales de normalisation ont débattu sur la manière de moderniser la [boîte à “outils” de solutions](#) donnant plus de visibilité à SBS, aux solutions nationales et aux témoignages des PME.

SBS a présenté un premier témoignage PME en 2014. SBS a aussi accepté de poursuivre cette collaboration positive afin de permettre aux PME d'exprimer leurs points de vue et de contribuer activement à cet outil. Une mise à jour a déjà été faite en ce qui concerne le [CEN-CENELEC](#) et les services nationaux d'assistance aux PME. La liste complète a été diffusée par SBS en 2014 et SBS continuera à soutenir ces points centraux nationaux.

## **Le Webinaire CEN-CENELEC 10-10 sur l'harmonisation des normes**

---

SBS a participé à la série la plus récente de conférences en ligne (webinaires) [CEN-CENELEC 10-10](#) traitant de l'harmonisation des normes, notamment concernant le rôle des consultants de la « nouvelle approche ». Ce webinaire a présenté une introduction aux implications pratiques et au rôle des consultations suivant la « nouvelle approche » en mettant particulièrement l'accent d'une part, sur le rôle consultatif pendant tout le processus de développement et d'autre part, sur l'importance d'informer le Comité Technique sur le respect des normes traitées par la législation amorçant le processus de normalisation. En outre, le webinaire a également soulevé le problème éventuel de l'absence de consultants de la « nouvelle approche », qui ne devrait pas affaiblir le processus de normalisation. Enfin, les participants ont aussi eu l'occasion de poser leurs questions et de clarifier les doutes qu'ils avaient sur le rôle des consultants de la « nouvelle approche » avec les conférenciers du webinaire.

## **SBS participe au Comité permanent et au groupe consultatif de la CE sur la construction**

---

Lors de la réunion du 19 janvier du groupe consultatif sur la construction, la CE a informé les participants sur l'état d'avancement du projet d'acte d'exécution définissant les règles à adopter par le CEN. Ces règles traitent de la méthode à suivre pour inclure de nouveaux niveaux seuil et/ou des classes de performance dans les normes harmonisées (hEN) – lesquelles sont supposées être développées dans le cadre des mandats existants au sein du CPR - concernant les produits de construction précités dans le JO et dans les nouvelles hEN. Ce document permettrait la simplification des procédures pour introduire de nouveaux niveaux seuils ou amender les niveaux seuils existants dans les hEN. Cette procédure prévoit la modification du mandat spécifique de normalisation, au lieu d'adopter un seul acte délégué à chaque fois.

Les résultats du groupe consultatif de la CE ont servi de base technique au Comité permanent de la construction ([SCC](#)) qui a eu lieu les 5 et 6 février dernier. Il y eut, notamment sous une perspective légale, de plus amples discussions sur l'introduction des nouveaux niveaux seuils horizontaux et/ou verticaux dans les hEN.

Durant le SCC, la CE a aussi informé les participants de l'avancement d'une étude européenne sur la mise en œuvre de la Réglementation des Produits de Construction (CPR). La réalisation de cette étude vise à obtenir un aperçu sur la mise en œuvre de la CPR dans les États membres, en mettant l'accent d'une part, sur les réalisations des résultats ou effets escomptés de la CPR et d'autre part, sur la réalisation des objectifs de la politique de la CE concernant la compétitivité, la durabilité et l'innovation. Dans cette optique, un questionnaire a été élaboré et a également été distribué aux membres et aux experts de SBS. Malheureusement, la complexité globale, le fait que le questionnaire n'existe que dans trois langues et le peu de temps avant la date limite ont rendu impossible la réponse commune consolidée à ce questionnaire de la part de la communauté des PME représenté par SBS.

Cependant, SBS a participé à une enquête téléphonique en fournissant des renseignements utiles sur les sujets liés à la mise en œuvre et à l'utilisation pratique de la « procédure simplifiée », décrite dans les articles 36, 37 et 38 du CPR. Au cours de l'entretien téléphonique comme lors de la réunion du SCC, SBS a déclaré que l'impact concret de simplification apportée par les articles 37 et 38 reste insignifiant, que l'application de l'article 36 a fourni de nombreux avantages pour les PME, en particulier par rapport aux pratiques de partage et de cascade. SBS a également ajouté que certains points positifs venant du CPR - en tenant compte des besoins des PME - devraient également se refléter dans la manière dont les normes sont rédigées. Ces derniers commentaires ainsi que d'autres feront l'objet d'une contribution écrite par SBS sur la mise en œuvre du CPR.

## Informations techniques

---

### ◆ CEN TC 67 – Carreaux de céramique

Lors de la session plénière du [CEN TC 67](#) qui a eu lieu les 27 et 28 novembre 2014 à Berlin, les dernières évolutions sur les questions suivantes ont été abordées :

- ⇒ La révision du produit harmonisé EN 14411 pour les carreaux en céramique, y compris les mosaïques en céramique, avec un accent particulier sur la question liée aux mosaïques. Après de longues discussions, le TC a décidé qu'il faudrait plus de temps pour considérer toutes les questions concernées et a donc demandé neuf mois supplémentaires au centre de management du [CEN-CENELEC \(CCMC\)](#) pour présenter de nouvelles propositions.
- ⇒ Les commentaires des membres du TC sur la révision des deux normes sur les produits harmonisés (EN 12004 sur les adhésifs pour carrelages et EN 14891 sur les produits d'imperméabilisation appliqués en phase liquide) doivent se conformer au CPR et aux nouvelles règles pour l'élaboration et la présentation des candidats à la normalisation harmonisée de produits pour les matériaux de construction.

Les membres du TC se sont aussi accordés sur :

- ⇒ La demande au [CCMC](#) pour l'adoption de nouveaux postes de travail pour la révision de la norme de produit harmonisé EN 13888:2009 sur les joints de carrelage comme sur les normes correspondantes.
- ⇒ La demande au [CCMC](#) pour la création d'un nouveau GT 5 pour traiter de la pose du carrelage et en particulier, pour rédiger un document sur les carreaux en céramique et produits associés sur base du travail accompli et compte tenu des clauses de la norme EN 15084:2012+A1:2013 sur la durabilité des travaux de constructions.

L'expert SBS, Franci Ceklin, a activement participé à la discussion lors de la réunion, en particulier sur les sujets concernant la révision de la norme EN 14411 en tenant compte des dispositions pertinentes du [Guide 17 du CEN-CENELEC](#) pour les normes de rédaction, et donc prenant particulièrement en compte les besoins des PME.



### ◆ CEN TC 33, GT 1 – Portes intérieures

L'expert SBS, Samuele Broglio, a activement participé à la discussion concernant la rédaction de la norme EN 14351-2 sur les portes intérieures. La discussion s'est centrée sur les questions liées aux procédures d'escalade, outil fondamental des PME pour réduire les coûts d'essai

Ces procédures ont été contestées par certaines phrases spécifiques incluses dans la version précédente du projet de norme. Début février, les experts ont convenu de la nécessité de la suppression de certaines parties du texte proposé en raison de leur opposition avec le CPR. Les conséquences de la disposition sont principalement liées à l'application correcte de la CPR. Si la clause en question, maintenant supprimée, était restée opérationnelle, il y aurait eu des limites significatives à l'utilisation de procédures d'escalade pour le marquage CE des portes et cela aurait été extrêmement négatif.

De plus, comme la norme EN 14351-2 sur les portes intérieures sera principalement utilisée comme « ligne directrice » pour la future révision de la norme EN 14351-1 sur les fenêtres, plusieurs problèmes majeurs pourront être ainsi évités sur les produits de fenêtrage où l'utilisation d'escalade par les PME pour réduire les coûts d'essai est encore plus importante.

Pour le moment, la clause en question a été supprimée. L'expert SBS à la réunion plénière du [CEN TC 33](#), Riccardo Viaggi, fera en sorte que les résultats pertinents obtenus à ce jour soient maintenus dans l'intérêt des PME de ce secteur.

### Evènements à venir

1	04.03.15	CEN BT/TCMG
1	05.03.15	Committee TBT de EFTA
1	09.03.15	GT sur les normes et brevets
1	15-16.04.15	CEN BT
1	23.04.15	Comité sur les normes
1	27.05.15	Conseil et Assemblée générale de SBS (Paris)



4, Rue Jacques de Lalaing  
B-1040 Brussels  
Tél: +32.2.285.07.27  
Email: [info@sbs-sme.eu](mailto:info@sbs-sme.eu)

[www.sbs-sme.eu](http://www.sbs-sme.eu)

Small Business Standards (SBS) est une association européenne sans but lucrative établie en 2013 avec le soutien de la Commission européenne. SBS est exclusivement consacrée à représenter et défendre les intérêts des PME dans le système de normalisation au niveau européen et international.

Ses 21 membres sont des associations sectorielles et inter professionnelles, nationales et européennes représentant les PME à travers toutes l'Europe. L'adhésion est donc ouverte à toutes les associations correspondant à ces critères.

SBS a été créée pour répondre à l'aspiration de l'Union européenne afin de rendre le système de normalisation aussi inclusif, transparent et ouvert que possible, en renforçant la participation des parties prenantes « faibles » telles que les PME.



Le travail entrepris par SBS est mandaté et financé par la Commission européenne